

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw présente ses résultats pour le premier trimestre de 2017 et annonce une augmentation de 3,8 % du dividende trimestriel sur les actions ordinaires¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO Le 3 mai 2017 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 25 mars 2017. Le rapport du premier trimestre de 2017 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Nous avons continué à investir afin d'offrir davantage de valeur à nos clients », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée.

« Nous sommes satisfaits de notre performance au cours du premier trimestre, en dépit du contexte hautement concurrentiel au sein de l'industrie de l'alimentation au détail et des pressions exercées par la déflation et la réforme du réseau de la santé. »

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017

Les faits saillants qui suivent rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

- Les produits ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 0,2 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 10 401 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 12 millions de dollars, ou 0,1 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 10 166 millions de dollars.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables a subi l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a diminué de 2,1 % si l'on ne tient pas compte des postes d'essence. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail est demeuré relativement inchangé.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 0,9 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 1,3 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 0,6 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté d'environ 2,5 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté d'environ 1,4 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté d'environ 3,6 %.
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 56 millions de dollars, ou 12,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 492 millions de dollars.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 36 millions de dollars, ou 4,3 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 865 millions de dollars.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a augmenté de 37 millions de dollars, ou 19,2 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 230 millions de dollars. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,57 \$, en hausse de 0,10 \$, ou 21,3 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ a augmenté de 26 millions de dollars, ou 7,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 364 millions de dollars. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ a augmenté de 0,08 \$, ou 9,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 0,90 \$.
- La société a procédé au rachat de 3,4 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation à un coût de 240 millions de dollars.
- Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires augmentera de 3,8 %, passant de 0,26 \$ par action ordinaire à 0,27 \$ par action ordinaire.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 401 \$	10 381 \$	20 \$	0,2 %
Résultat d'exploitation	492	436	56	12,8 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	865	829	36	4,3 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,3 %	8,0 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	233 \$	196 \$	37 \$	18,9 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	230	193	37	19,2 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	364	338	26	7,7 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,57 \$	0,47 \$	0,10 \$	21,3 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,90	0,82	0,08	9,8 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	403,2	412,6		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 230 millions de dollars (0,57 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2017, en hausse de 37 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016. Cette hausse découle de l'amélioration de 26 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 26 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation (0,06 \$ par action ordinaire), attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - le secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), qui reflète la baisse des frais de vente et charges générales et administratives et le maintien d'une marge brute stable malgré l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques sur le chiffre d'affaires;
 - l'incidence favorable d'une diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles attribuable principalement à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements au deuxième trimestre de 2016.
- l'incidence favorable nette de 11 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, dont l'incidence d'un avis de cotisation de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice antérieur.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,02 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ a augmenté de 26 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 364 millions de dollars (0,90 \$ par action ordinaire), en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires dont il est question ci-dessus.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens-propriétaires, ainsi que les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les postes d'essence, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, les programmes de fidélisation, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;

- Le secteur Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») détient, gère et aménage des immeubles de commerces de détail et des immeubles commerciaux partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 166 \$	10 154 \$	12 \$	0,1 %
Résultat d'exploitation	446	393	53	13,5 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	2 844	2 777	67	2,4 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	28,0 %	27,3 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	811 \$	780 \$	31 \$	4,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,0 %	7,7 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	352 \$	362 \$	(10) \$	(2,8)%

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)		2016 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	7 393 \$	(1,2) %	7 390 \$	2,0 %
Secteur des pharmacies au détail	2 773	0,9 %	2 764	6,3 %
Médicaments sur ordonnance	1 343	1,3 %	1 313	4,2 %
Produits de l'avant du magasin	1 430	0,6 %	1 451	8,2 %

Au premier trimestre de 2017, le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail ».

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 166 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en hausse de 12 millions de dollars comparativement à celui du premier trimestre de 2016. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 65 millions de dollars, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a diminué de 2,1 % pour le trimestre (augmentation de 2,6 % en 2016) si l'on ne tient pas compte de l'augmentation de 0,9 % liée aux postes d'essence (diminution de 0,6 % en 2016). Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail rend compte des investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail et il est demeuré relativement inchangé si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques. Si l'on tient compte des postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a diminué de 1,2 % (augmentation de 2,0 % en 2016).
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a reculé et a été comparable (modérément supérieur en 2016) à la déflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,9 % (inflation de 4,3 % en 2016), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 0,9 % (6,3 % en 2016) et il rend compte de l'augmentation de 1,3 % (4,2 % en 2016) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 0,6 % (8,2 % en 2016) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques, le chiffre d'affaires des

magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté d'environ 2,5 % et tenait compte de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance d'environ 1,4 % et de l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin d'environ 3,6 %.

- Au cours des 12 derniers mois, 28 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 29 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 53 millions de dollars au premier trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 446 millions de dollars. Cette hausse découle de l'amélioration de 38 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 38 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète la baisse des frais de vente et charges générales et administratives, la diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le maintien d'une marge brute stable malgré l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques sur le chiffre d'affaires ainsi que l'incidence favorable de la consolidation des franchises;
- l'incidence favorable nette de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, dont l'incidence d'un avis de cotisation de 10 millions de dollars concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 2 844 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en hausse de 67 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 28,0 %, en hausse de 70 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a diminué de 13 millions de dollars, en raison essentiellement de l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques sur le chiffre d'affaires. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,0 %, en hausse de 10 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est attribuable aux marges du secteur des pharmacies au détail, en partie contrebalancées par l'incidence des investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 811 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en hausse de 31 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2016, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 36 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 40 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 20,0 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont diminué de 31 millions de dollars et, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ils ont augmenté de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 19,0 %, en raison des facteurs suivants :

- l'incidence positive des fermetures de magasins et des dessaisissements effectués au deuxième trimestre de 2016;
- les variations favorables de la valeur des investissements de la société dans ses magasins franchisés; facteurs en partie contrebalancés par :
- l'incidence défavorable du moment du jour de l'An et de Pâques sur le secteur de l'alimentation au détail et le secteur des pharmacies au détail.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 352 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en baisse de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2016, en raison essentiellement d'une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements au deuxième trimestre de 2016, en partie contrebalancée par une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2017 tiennent compte de l'incidence de l'amortissement de 121 millions de dollars (124 millions de dollars en 2016) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Réseau de postes d'essence Après la clôture du premier trimestre, la société et Brookfield Business Partners L.P. (« Brookfield ») ont conclu une entente visant la vente des activités liées aux postes d'essence de la société en contrepartie d'environ 540 millions de dollars. La clôture de la transaction est conditionnelle à l'approbation du Bureau de la concurrence ainsi qu'au respect d'autres conditions de clôture habituelles et elle devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2017. Par suite de cette transaction, Brookfield deviendra un partenaire stratégique de la société et continuera d'offrir le programme de fidélisation *PC Plus* de la société dans les postes d'essence. De plus, Brookfield exploitera dorénavant les postes d'essence sous la marque de carburant Mobil, qui sera officiellement lancée au Canada. La

société a inscrit des immobilisations corporelles de 78 millions de dollars et des stocks de 11 millions de dollars, liés aux activités de postes d'essence, dans les actifs détenus en vue de la vente. De plus, la société a classé des créiteurs et charges à payer connexes de 49 millions de dollars qui seront repris par l'acheteur à titre de passifs détenus en vue de la vente. Aucune perte de valeur ni autre charge n'a été comptabilisée à l'égard des actifs nets des activités des postes d'essence. En 2016, ces activités ont généré des ventes d'environ 1 700 millions de litres d'essence et ont représenté un apport d'environ 1 500 millions de dollars au chiffre d'affaires. Compte tenu de la perte du bénéfice découlant des activités des postes d'essence et de l'engagement soutenu de la société de financer certains programmes de fidélisation, l'incidence annuelle prévue sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ devrait être de l'ordre de 80 millions de dollars, sur la base des données de 2016.

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2017, 225 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	200	85
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	25	30
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	225	115
Chiffre d'affaires	141 \$	64 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	139	59
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	7	(6)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9	4
Perte d'exploitation	(2)	(10)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(9)

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la perte d'exploitation présentée dans le tableau ci-dessus, puisque les pertes inscrites à cet effet sont surtout attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Secteur Services financiers³⁾

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	210 \$	207 \$	3 \$	1,4 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	25	28	(3)	(10,7) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 25 mars 2017	Au 26 mars 2016	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 808 \$	2 692 \$	116 \$	4,3 %
Créances sur cartes de crédit	2 689	2 594	95	3,7 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	49	53	(4)	(7,5) %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,8 %	14,0 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,1 %	4,5 %		

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 25 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en baisse de 3 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des coûts liés au programme de fidélisation du secteur Services financiers;
- l'augmentation des charges d'exploitation; facteurs en partie contrebalancés par :
- la diminution des pertes sur créances qui a découlé du solide rendement en matière de crédit du portefeuille;
- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques La Boutique Mobile.

Créances sur cartes de crédit Au 25 mars 2017, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 2 689 millions de dollars, en hausse de 95 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 26 mars 2016, en raison essentiellement de la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Au 25 mars 2017, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 49 millions de dollars, en baisse de 4 millions de dollars comparativement au 26 mars 2016, en raison du solide rendement en matière de crédit du portefeuille.

Secteur Propriétés de Choix³⁾

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	203 \$	192 \$	11 \$	5,7 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	213	268	(55)	(20,5) %
Bénéfice net (perte nette) ⁱ⁾	24	(132)	156	118,2 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ²⁾	109	103	6	5,8 %

i) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.

Bénéfice net (perte nette) Le bénéfice net a augmenté de 156 millions de dollars au premier trimestre de 2017 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 24 millions de dollars. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- la variation de l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite;
- les résultats d'exploitation supplémentaires nets tirés des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation des loyers de base d'immeubles existants.

Fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ ont augmenté de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2017 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2016 pour s'établir à 109 millions de dollars, en raison essentiellement du plus grand apport des activités d'exploitation des immeubles, en partie contrebalancé par la hausse des charges d'intérêts attribuable à l'augmentation du montant prélevé sur les facilités de crédit et le profit au règlement de contrats à terme sur obligations au premier trimestre de 2016.

Autres questions Au premier trimestre de 2017, Propriétés de Choix a acquis deux immeubles de placement auprès de tiers pour un prix d'achat combiné d'environ 10 millions de dollars, à l'exclusion des coûts d'acquisition, prix qui a été entièrement réglé en trésorerie.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du premier trimestre de 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,27 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} juillet 2017 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2017
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2017 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2017

PERSPECTIVES⁴⁾

Loblaws demeure concentrée sur son cadre stratégique, qui vise à lui permettre d'avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation, de santé et de beauté, d'assurer l'excellence au chapitre de l'exploitation et de générer de la croissance. Ce cadre repose sur notre plan financier axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la génération d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation et le remboursement de capital aux actionnaires.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, malgré le contexte déflationniste actuel, la société prévoit ce qui suit en 2017 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché de l'alimentation hautement concurrentiel, malgré les pressions négatives persistantes exercées par la réforme du réseau de la santé;
- l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du premier trimestre de 2017 aux actionnaires de la société.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement des produits et du coût des marchandises vendues avec la marge brute par secteur, puis avec le montant ajusté de la marge brute par secteur. La société considère le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)					2016 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Total
Produits	10 166 \$	210 \$	203 \$	(178) \$	10 401 \$	10 154 \$	207 \$	192 \$	(172) \$	10 381 \$
Coût des marchandises vendues	7 322	18	—	—	7 340	7 378	16	—	—	7 394
Marge brute	2 844 \$	192 \$	203 \$	(178) \$	3 061 \$	2 776 \$	191 \$	192 \$	(172) \$	2 987 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Montant ajusté de la marge brute	2 844 \$	192 \$	203 \$	(178) \$	3 061 \$	2 777 \$	191 \$	192 \$	(172) \$	2 988 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR qui est présenté dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités des résultats pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)					2016 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					233 \$					196 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					(1)					(9)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					161					157
Impôt sur le résultat					99					92
Résultat d'exploitation	446 \$	39 \$	237 \$	(230) \$	492 \$	393 \$	41 \$	136 \$	(134) \$	436 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	121	—	—	—	121	124	—	—	—	124
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	7	—	—	—	7	2	—	—	—	2
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	6	—	—	—	6	10	—	—	—	10
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent	—	—	—	—	—	10	—	—	—	10
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1
Éléments d'ajustement	134 \$	— \$	— \$	— \$	134 \$	149 \$	— \$	— \$	— \$	149 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	580 \$	39 \$	237 \$	(230) \$	626 \$	542 \$	41 \$	136 \$	(134) \$	585 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	352	3	—	5	360	362	3	—	3	368
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(121)	—	—	—	(121)	(124)	—	—	—	(124)
Montant ajusté du BAIIA	811 \$	42 \$	237 \$	(225) \$	865 \$	780 \$	44 \$	136 \$	(131) \$	829 \$

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés intermédiaires non audités des résultats pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

(en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	161 \$	157 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiduciaire	(36)	(32)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	125 \$	125 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	626 \$	585 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	125	125
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	501 \$	460 \$
Impôt sur le résultat	99 \$	92 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	36	39
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	(3)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	135 \$	128 \$
Taux d'impôt effectif	29,9 %	33,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,9 %	27,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action

ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi qu'avec le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	233 \$	196 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	230 \$	193 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	233 \$	196 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	134	145
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	367 \$	341 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	364 \$	338 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	403,2	412,6

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016.

(en millions de dollars canadiens / en dollars canadiens)	2017 (12 semaines)		2016 (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	230 \$	0,57 \$	193 \$	0,47 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	89	0,22	91	0,22
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	36	0,09	32	0,08
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	5	0,01	2	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	0,01	7	0,02
Avis de cotisation concernant des droits de cession immobilière lié à un exercice précédent	—	—	7	0,02
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	3	0,01
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	2	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	1	—
Éléments d'ajustement	134 \$	0,33 \$	145 \$	0,35 \$
Montant ajusté	364 \$	0,90 \$	338 \$	0,82 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Au premier trimestre de 2017, Propriétés de Choix a cessé d'utiliser le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Elle continue cependant d'utiliser les fonds provenant des activités d'exploitation comme mesure du bénéfice non conforme aux PCGR. Propriétés de Choix calcule les fonds provenant des activités d'exploitation conformément au livre blanc de l'Association des biens immobiliers du Canada portant sur les fonds provenant des activités d'exploitation et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation pour les IFRS publié en février 2017.

Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net (ou la perte nette) qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie. Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net (la perte nette) calculé conformément aux PCGR pour les périodes closes le 25 mars 2017 et le 26 mars 2016.

(en millions de dollars canadiens)	2017 (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Bénéfice net (perte nette)	24 \$	(132) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants:		
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	118	181
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	(93)	14
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	1	1
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1	(14)
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	57	53
Charges internes au titre de la location	1	—
Fonds provenant des activités d'exploitation	109 \$	103 \$

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada. Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	25 mars 2017 (12 semaines)					26 mars 2016 (12 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ³⁾	Total	Vente au détail	Services financiers ³⁾	Propriétés de Choix ³⁾	Consolidation et éliminations ³⁾	Total
Produitsⁱ⁾	10 166 \$	210 \$	203 \$	(178) \$	10 401 \$	10 154 \$	207 \$	192 \$	(172) \$	10 381 \$
Résultat d'exploitation	446 \$	39 \$	237 \$	(230) \$	492 \$	393 \$	41 \$	136 \$	(134) \$	436 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	72	14	213	(138)	161	78	13	268	(202)	157
Bénéfice avant impôt sur le résultat	374 \$	25 \$	24 \$	(92) \$	331 \$	315 \$	28 \$	(132) \$	68 \$	279 \$
Résultat d'exploitation	446 \$	39 \$	237 \$	(230) \$	492 \$	393 \$	41 \$	136 \$	(134) \$	436 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	352	3	—	5	360	362	3	—	3	368
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	134	—	—	—	134	149	—	—	—	149
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(121)	—	—	—	(121)	(124)	—	—	—	(124)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	811 \$	42 \$	237 \$	(225) \$	865 \$	780 \$	44 \$	136 \$	(131) \$	829 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	231	3	—	5	239	238	3	—	3	244
Montant ajusté du résultat d'exploitation	580 \$	39 \$	237 \$	(230) \$	626 \$	542 \$	41 \$	136 \$	(134) \$	585 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 133 millions de dollars (128 millions de dollars en 2016) et d'un recouvrement de coûts de 45 millions de dollars (44 millions de dollars en 2016) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dérogés par le secteur Vente au détail.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de produits locatifs de 133 millions de dollars (128 millions de dollars en 2016) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'un profit de 93 millions de dollars (perte de 14 millions de dollars en 2016) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles, actifs détenus en vue de la vente ou immeubles de placement et évalués au coût, l'élimination d'une perte de 1 million de dollars (profit de 14 millions de dollars en 2016) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 5 millions de dollars (3 millions de dollars en 2016) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et l'élimination de charges intragroupe de 3 millions de dollars en 2016.
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 69 millions de dollars (65 millions de dollars en 2016) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société et une perte de 118 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 181 millions de dollars en 2016) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 13 millions de dollars (12 millions de dollars en 2016) sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 36 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 32 millions de dollars en 2016) sur le passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 97 millions de dollars (96 millions de dollars en 2016).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 121 millions de dollars (124 millions de dollars en 2016) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, la vente des activités liées aux postes d'essence, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2017 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'à la croissance continue associée aux initiatives en cours. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2016 – Revue financière (le « Rapport annuel 2016 ») et dans la notice annuelle 2016 de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace des programmes de fidélisation de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'effectuer une mise en marché efficace, de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés et des marchandises;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2016 de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Report annuel 2016 de la société et rapport du premier trimestre de 2017 aux actionnaires

Le Rapport annuel 2016 et le rapport du premier trimestre de 2017 aux actionnaires de la société est disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Sophia Bisoukis
Vice-présidente, Relations avec les investisseurs
905-861-2436
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 3 mai 2017 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 1695648. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de 2017 de Les Compagnies Loblaw Limitée se tiendra le 4 mai 2017 à 11 h (HE) au Mattamy Athletic Centre, au 50, rue Carlton, Toronto (Ontario) Canada M5B 1J2.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 2288199. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) Les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix sont présentés pour les périodes closes les 31 mars, conformément à l'exercice des secteurs. Les ajustements visant à harmoniser les résultats des secteurs Services financiers et Propriétés de Choix aux exercices de la société sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Voir les rubriques « Mesures financières non conformes aux PCGR » et « Informations sectorielles » du présent communiqué de presse.
 - 4) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
-